

## Légumes industrie



N°2 - 28 Avril 2022, page 1 sur 5

### En Bref cette semaine:

Bulletin

**ÉCOPHYTO** 

Brocoli	Mouche du chou	Pas d'observations
	Gros ravageurs	Pas d'observations
Carotte	Mouche de la carotte *	Risque élevé (Finistère sud)
	Pucerons	Présence de pucerons noirs et verts
Epinard	Noctuelle gamma	Présence rapportée, présence faible
	Limaces	Pression faible
Pois	Pucerons	Présence importante
	Sitones	Présence rapportée

<sup>\* :</sup> Plus d'informations sur ce ravageur en fin de BSV

Piège à Noctuelles défoliatrices (Autrographa gamma). Attraction par phéromones puis piégeage par feuillet insecticide.















## Légumes industrie



N°2 - 28 Avril 2022, page 2 sur 5

### BROCOLI (Plantation à 4 FV)

Aucune parcelle n'est équipée de pièges à feutrine pour la mouche du chou. Le réseau est amené à s'étendre au cours des semaines qui viennent.

Mouche du chou : Risque faible

Analyse de risque:

Le seuil de risque est fixé à 0,7 œufs / piège / jour. Rien n'a été observé cette semaine dans le secteur Finistère.

**Gros ravageurs**: Risque faible (pigeons)

Relevés, informations et observations :

Des dégâts de pigeons (consommation de limbe foliaire) sont observés ponctuellement.

Analyse de risque :

Les faibles températures de ces dernières semaines ont ralenti la croissance des jeunes plants, laissant ainsi plus de temps aux oiseaux pour faire des dégâts. La vigilance est de mise jusqu'à un développement plus avancé des plantules.

L'effarouchement est possible, en respectant la réglementation, notamment pour les canons (distance par rapport aux riverains, horaire, nombre de tir/heure, etc).

### CAROTTE (semis à 2 FV)

Onze parcelles sont équipées de pièges mouche de la carotte pour le moment et le réseau s'étoffera dans les semaines à venir.

Mouche de la carotte : Risque moyen (Finistère sud)

Relevés, informations et observations :

La première capture de mouches de la carotte dépasse le seuil d'alerte avec sept et cinq mouches capturées sur deux parcelles dans le secteur sud Finistère.

Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées / semaine / parcelle. Le risque est actuellement présent sur le secteur sud-Finistère. Les poses ayant eu lieu en partie cette semaine, il conviendra d'être vigilant jusqu'à ce que les prochains relevés démontrent ou non le risque.

Pucerons: Risque moyen

Relevés, informations et observations :

Des pucerons noirs et pucerons verts sont observés sur tous les secteurs. Les vols sont en cours. La présence de quelques sitones a également été relevée.



## Légumes industrie



N°2 - 28 Avril 2022, page 3 sur 5

### CAROTTE (Suite)

Analyse de risque :

L'impact sur le rendement peut être fort en cas de colonies importantes et d'attaque précoce (jusqu'au stade 3/4 feuilles). Une vigilance particulière et une observation méticuleuse des cotylédons et des premières feuilles sont nécessaires.

### EPINARD (2 FV à 6 FV)

Trois parcelles ont été équipées de pièges limaces et cinq de pièges à Noctuelles. Le réseau va s'étendre prochainement.

#### Noctuelle gamma: Risque faible

Relevés, informations et observations :

Deux Noctuelles sont capturées à Berric (Est du Morbihan) et deux à l'Ouest du Morbihan. Les relevés de pièges débuteront semaine prochaine (\$18) sur les autres parcelles suivies.

Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 10 noctuelles capturées par piège, par semaine. Ce seuil n'est pas dépassé pour le moment ; vigilance sur les prochains suivis.

#### **Limaces**: Risque faible

Relevés, informations et observations :

Une seule limace a été capturée cette semaine (limace grise).

Analyse de risque :

Les captures sont quasi-nulles, le risque de dégâts est faible.

#### Mildiou: Risque moyen

Relevés, informations et observations :

La présence de Mildiou a été déclaré à 14 jours et moins avant récolte dans le secteur Nord Morbihan (Loudéac). Le risque est présent et à prendre en compte, notamment pour les cultures blessées (exemple : dégâts de grêle le week-end dernier dans certains secteurs).

Analyse de risque :

Le Mildiou étant présent, une protection fongicide est à appliquer en préventif en respectant le Délai Avant Récolte (DAR).



## Légumes industrie



N°2 - 28 Avril 2022, page 4 sur 5

### POIS (levée à 4 FV)

Trois parcelles sont actuellement suivies pour la présence de pucerons et deux pour la virose.

#### <u>Pucerons</u>: Risque fort

Relevés, informations et observations :

Des colonies de pucerons verts et noirs sont observées sur tous les secteurs, sur tout type de culture. Le seuil de trois pucerons par plantes n'est pas encore atteint, mais la pression a tendance a augmenter.

Analyse de risque :

La **présence de pucerons sur pois est maintenant généralisée.** Les premières analyses virologiques issues du secteur Est Morbihan et Sud Finistère sont en cours d'investigation. Une vigilance particulière est de mise pour la semaine prochaine : les conditions climatiques prévoient d'être favorables au développement et déplacement des pucerons.

#### Sitones: risque faible à moyen

Relevés, informations et observations :

Des attaques ponctuelles de sitones sont rapportées.

Analyse de risque :

La vigilance est de mise jusqu'au stade 5/6 feuilles.



## Légumes industrie



N°2 - 28 Avril 2022, page 5 sur 5



#### Mouche de la carotte

La mouche de la carotte (*Psilae* ou *Chamaepsila* rosae) est un diptère qui se développe uniquement sur Apiacées. L'adulte mesure 4-5 mm de long, possède des pattes jaunes translucides, une tête rouge et un corps noir brillant. Après la ponte, un adulte peut émerger dans les deux mois. Cette mouche est active entre 7 et 25 °C.

Les attaques précoces peuvent provoquer des pertes de peuplements mais c'est surtout la perte de qualité (galeries, larve, pourriture) qui impact la culture. La présence de mouches dans une parcelle ne peut être détectée que par piégeage sur plaques jaunes engluées, le seuil de risque est alors de 1 mouche / piège / semaine (soit 5 mouches / semaines pour une parcelle normalement équipée).

<u>Les facteurs de risques sont</u>: la contiguïté des parcelles de carotte, céleri ou persil d'une année sur l'autre, les haies de feuillus en bordure de parcelle, un climat tempéré, les déchets organiques stockés à proximité et un sol riche en matière organique. La diffusion de la mouche de la carotte est très locale et les mesures prophylactiques tiennent à la rotation et au paysage. Un délai de 5 ans est conseillé entre deux cultures d'Apiacées.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées euxmêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, GN SOLUTIONS, UNILET

Direction de Publication

Chambre d'Agriculture de Bretagne 12, avenue du général Borgnis Desbordes – BP398 56009 Vannes Cedex

02.97.46.22.41

Contact : Lise LOLLIVIER

Rédaction : UNILET

6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex

Contacts:

Pierre LE FLOCH, Eric KERLOC'H

Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :

UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture